

SERVICES PERISCOLAIRES PONTENX-LES-FORGES

Comment ça fonctionne ?

Les inscriptions et désinscriptions se font par le biais du Portail Famille.

	INSCRIPTION	HORAIRES	TARIFS
VACANCES SCOLAIRES Vacances de Toussaint, Février, Pâques et mois de Juillet	Inscription obligatoire selon date noté sur le programme d'activités	<u>Journée complète</u> 7h30-9h30 Accueil échelonné 9h30-17h Animation ALSH 17h00-18h30 Départ échelonné <u>½ journée du matin :</u> - arrivée entre 7h30 et 9h30 - départ après le repas entre 13h30 et 14h <u>½ journée après-midi</u> - arrivée à 11h30-12h avant le repas - départ 17h-18h30	Selon le QF et après déduction des aides De 2€07 à 12€08 la journée De 1€04 à 7€57 la ½ journée
ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI	Inscription et désinscription obligatoires une semaine à l'avance, au plus tard 1 semaine avant (le mardi soir)	<u>Journée complète</u> 7h30-9h30 Accueil échelonné 9h30-17h Animation ALSH 17h00-18h30 Départ échelonné <u>½ journée du matin :</u> - arrivée entre 7h30 et 9h30 - départ après le repas entre 13h30 et 14h <u>½ journée après-midi</u> - arrivée à 11h30-12h avant le repas - départ 17h-18h30	Selon le QF et après déduction des aides De 2€07 à 12€08 la journée De 1€04 à 7€57 la ½ journée
ACCUEIL PERISCOLAIRE	Inscription et désinscription obligatoires (modalités à venir)	Accueil du matin : 7h30-8h35 Petit déjeuner servi jusqu'à 8h15 Accueil du soir : 16h30-18h30 Goûter servi à 16h45 (fourni par la commune)	Selon le QF De 1€50 à 1€90 la demi-journée (présence uniquement le matin OU le soir) De 1€80 à 2€20 la journée (présence le matin ET le soir)
RESTAURATION SCOLAIRE	Inscription et désinscription obligatoires (modalités à venir)	2 services : 12h15 – 13h : Maternelles + CP 12h55 – 13h40 : CE + CM	Selon le QF De 2€40 à 2€80

Mon enfant rentre à l'école et j'ai quelques questions....

Il va manger au restaurant scolaire, je fais comment ?

En début d'année, vous aurez rempli et envoyé le dossier d'inscription au service (via le Portail Famille ou en version papier). Vous pourrez ensuite inscrire annuellement ou ponctuellement votre enfant via le Portail Famille ou avec les fiches d'inscriptions annuelles ou mensuelles (sur le site internet de la commune).

Il est inscrit à la pause méridienne mais il est malade ?

Vous devez le désinscrire avant 9h30 sur le Portail Famille.

Pour le mercredi midi, c'est pareil ?

Le mercredi est un temps périscolaire, c'est l'accueil de Loisirs. Il faut donc inscrire votre enfant auprès du service au plus tard 1 semaine avant (le mardi soir) via le Portail Famille.

Mon enfant doit aller à l'accueil le matin ou le soir, comment dois-je faire ?

L'accueil périscolaire du matin et du soir est avec inscription au préalable.

Les modalités d'inscriptions ou désinscriptions sont en cours de réflexion. Les informations vous seront communiquées ultérieurement.

Zut je suis en retard

Vous devez impérativement contacter les services périscolaires pour une EXCEPTIONNELLE inscription tardive et prévenir l'école car aucun enfant ne sera accompagné au centre s'il n'est pas inscrit.

Pour payer mes factures je fais comment ?

Vous recevez une seule facture regroupant, le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, les mercredis et les vacances.

Cette facture est envoyée par mail ou par courrier entre le 5 et le 10 du mois suivant.

Vous pouvez la régler en chèque ou espèces auprès de Gwénaëlle en mairie ou par carte bancaire (TIPI) via le Portail Famille.

Nous pouvons également mettre en place un prélèvement SEPA pour les étourdis.

D'autres questions ?

Gwénaëlle est à votre disposition pour y répondre

par téléphone au 05 58 07 40 10 ou au 05 58 07 47 76 (répondeur)

ou par mail clsh@pontenx-les-forges.fr

GUIDE DES SERVICES PERISCOLAIRES



ORGANISATION DE LA SEMAINE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 8h35	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil de Loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h35 12h15	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
12h15 13h50	Pause méridienne restaurant scolaire	Pause méridienne restaurant scolaire		Pause méridienne restaurant scolaire	Pause méridienne restaurant scolaire
13h50 16h30	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
16h30 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire